



Reconnaissance de dette

Par jean b

Bonjour,

J'ai prêté 3400? à mon ex beau frère en mai 2016. Nous avons écrit et signé une reconnaissance de dette qui sera à échéance au 31/12/2022.

Après plusieurs relances (mails, messages vocaux...) pour faire avancer le dossier et proposer un échéancier jusqu'à la date de fin, il fait "l'autruche".

Quels sont les recours possibles? actuellement et/ou à la fin de l'échéance de la reconnaissance.

Cordialement